
Adresse des sans-culottes de la société populaire de
Montmarault (Allier) invitant la Convention à rester à son poste,
lors de la séance du 17 brumaire an II (7 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des sans-culottes de la société populaire de Montmarault (Allier) invitant la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 17 brumaire an II (7 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 512;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41749_t1_0512_0000_3;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

Suit l'adresse de la Société populaire de Compiègne (1)

Unité, indivisibilité, durée sans bornes de la République.

« Citoyens représentants,

« Nous vous envoyons, pour le creuset national, la petite collection que nous avons pu faire de jetons et médailles de cuivre et d'argent, monuments de la bassesse et de la fatuité.

« Vous avez fait déjà beaucoup, représentants, mais il vous reste beaucoup à faire. Demeurez à votre poste, cette invitation est l'objet spécial de cette adresse.

« Achève ton ouvrage, Montagne; anéantis les ennemis de la République; que la force de ses armes et l'énergie de son gouvernement lui impriment un caractère si respectable que le despotisme et la tyrannie perdent jusqu'à l'idée de la troubler! Que l'abondance et la fraternité, consolidant bientôt notre bonheur, persuade nos voisins de cette vérité éternelle : *qu'un peuple ne saurait être grand, ne saurait être heureux que par la liberté et par l'égalité.* Qu'après avoir rougi des persécutions qu'il nous ont suscitées, ils finissent par nous imiter, et que leur exemple entraîne, de proche en proche, toutes les nations! Alors la félicité publique, devenant solidaire entre tous les hommes, s'établira enfin cette paix générale et perpétuelle qui n'a été si longtemps regardée comme le rêve d'un homme de bien, que parce que nous n'avions pas d'idées de la liberté.

« Voilà, Montagne, voilà, n'en doute pas, le bien que tu peux faire : punis les traîtres, effraye les méchants, soutiens les faibles et, si quelque ambitieux osait profiter des circonstances pour attenter à la liberté de son pays, que le souvenir de ses talents et de ses services passés accélère sa punition, et tu recueilleras, pour prix de tes travaux, les bénédictions de tes concitoyens, la reconnaissance de la postérité, le respect et l'admiration de l'univers.

« Quartidi, 2^e décade de brumaire, l'an II de la République.

« *Les citoyens composant la société populaire de Compiègne,*

« L.-François PÉRIER; LEMAIRE, secrétaire; BOULÉE, président; H. RENARD, secrétaire. »

Adresse des sans-culottes de la Société populaire de Montmarault, chef-lieu de district dans le département de l'Allier.

« Fondateurs de la République, restez fermes à votre poste; poursuivez vos glorieux travaux; les rois passeront, leur autorité n'est qu'un prestige que dissipera la raison; il n'en est pas de même de la puissance irrésistible des peuples : elle est fondée sur une base éternelle, la nature. »

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (2).

Suit l'adresse de la Société populaire de Montmarault (1) :

Les sans-culottes de la Société populaire de Montmarault, aux représentants du peuple à la Convention nationale.

« A Montmarault, le 10^e jour de la 1^{re} décade du 2^e mois de l'an II de la République française une et indivisible.

Liberté, égalité, unité.

« Citoyens frères et amis,

« Éclairée par la philosophie, la nation française a connu ses droits, elle a dit : je suis souveraine et son empire a commencé. Mais au bruit de la chute d'un trône, les despotes ont pâli, ils ont rassemblé de toutes les parties du globe les innombrables troupeaux de leurs satellites, et la terre des Francs a été souillée. L'infâme trahison peut donner aux esclaves des succès éphémères, les seuls enfants de la liberté obtiennent des triomphes durables.

« Représentants du peuple, fondateurs de la République, nous sommes à vos côtés et secondant vos efforts héroïques, nous enflons la voile du vaisseau qu'au milieu des tempêtes politiques vous dirigez au port. Restez fermes à votre poste, poursuivez vos glorieux travaux! Les rois passeront, leur autorité n'est qu'un prestige que dissipera la raison; il n'en est pas de même de la puissance irrésistible des peuples. Elle est fondée sur une base éternelle : la nature.

« *Les sans culottes de la Société populaire de Montmarault, chef-lieu de district dans le département de l'Allier.*

« COINCHON, président; CAMUS, secrétaire; DESMANCHES, secrétaire. »

Adresse des citoyens gardes nationaux de Sisteron.

« Longtemps opprimés par le despotisme sectionnaire, rendus enfin à nos fonctions, nous vous déclarons que le crime des Toulonnais nous a pénétrés d'horreur. Qu'ils viennent, ces Anglais, nation jadis si fière, et qui dans un seul jour a perdu toute sa gloire! qu'ils viennent! ils trouveront des hommes que leurs guinées ne pourront corrompre; et si, par impossible, le sol entier de la liberté était couvert d'esclaves nos montagnes et nos défilés seraient pour nos ennemis les Thermopyles (2). »

Suit l'adresse des citoyens gardes nationaux de Sisteron (3) :

Adresse des citoyens gardes nationaux de Sisteron, à la Convention nationale.

« Citoyens législateurs,

« C'est au nom de tous les vrais républicains composant la garde nationale de cette ville,

(1) Archives nationales, carton C 280, dossier 766.

(2) Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 34.

(1) Archives nationales, carton C 280, dossier 766.

(2) Archives nationales, carton C 278, dossier 739.

(3) Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 34.